

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

TENUE LE MERCREDI 29 MARS 2023 AU MONTRÉAL COWORK 4388 RUE SAINT-DENIS, BUREAU 200, SALLE BONJOUR

Membres votant présents:

- Daniel Beaupré, Boutique Courir
- Dikigian Ari Chen, Voyeur
- Élodie Royer, Chocolats Andrée
- Geneviève Barrett, Bé Épices et Café
- Guy Morad, Crèmerie Meumeu
- Jacinthe Pilote, Paperole
- Jason Neil Tremblay, Le Clébard
- Jean-François Gagnon, Pharmacie Jean-François Gagnon
- Laurent St-Cyr, Club Espresso Bar
- Nine Macé, Atelier Mudano
- Numa Balmer, Espace Thomas
- Olivier Daniel, Montreal Co-Work
- Philippe Bocher, Cône 10
- Rachael Hardis, Valet de coeur
- Sylvain Angers, Pierre d'Ailleurs

Invités:

- Carl Dubé, adjoint à la direction générale et service aux membres
- Célestine Fauteux, Eckip Communication
- Kriss Naveteur, *Directrice générale* sortante
- Julien Vaillancourt-Laliberté, directeur général
- Maéva Vilain, Arrondissement Plateau-Mont-Royal
- Marisol Martinez, Eckip Communication
- Martha Remache, Trésorière
- Patrick Gagnon, préposé à l'embellissement
- Philippe Brisson, Siegfried inc.
- Pierre Sauvageau, Sauvageau & Hanley

Membre non-votant présent:

- Gary Tremblay, Dièse onze
- Kanica Saphan, Le Sofa Sexologique
- Mario Ruy, Cône 10

1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 18:42.

Il est proposé par Jean-François Gagnon et appuyé par Guy Morad que Philippe Brisson agisse à titre de président d'assemblée et que Célestine Fauteux soit secrétaire pour l'assemblée générale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. Constatation du quorum

Le quorum est constaté. L'assemblée peut avoir lieu.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Numa Balmer et appuyé par Nine Macé d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par Jean-François Gagnon et appuyé par Daniel Beaupré l'amendement suivant:

• Enlever le point 9 (Présentation et adoption du budget 2024) et le reporter à une assemblée extraordinaire en septembre 2023).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal de l'AG du budget du 29 mars 2022

Il est proposé par Laurent St-Cyr et appuyé par Sylvain Angers d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale de 2022 sans modification.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Retour sur les grandes lignes de 2022

Kriss Naveteur fait une présentation des faits saillants de 2022.

6. Présentation des états financiers 2022

Pierre Sauvageau de la firme Sauvageau & Hanley fait la présentation des états financiers 2022.

7. Choix d'un vérificateur pour 2023

Il est proposé par Jean-François Gagnon et appuyé par Jason Tremblay de reconduire le mandat de la firme Sauvageau & Hanley pour l'année 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Présentation des grandes lignes de 2023

Kriss Naveteur explique que la SDC s'est retirée du projet d'illumination dans le cadre du plan de relance parce que la firme retenue a manqué de professionnalisme

et de fiabilité et que les coûts du projet étaient trop élevés par rapport au budget disponible. Le budget sera redistribué dans de nouveaux budgets en 2023.

Julien Vaillancourt Laliberté fait un présentation des projets pour 2023:

- Idée de faire un événement pour les membres, événement de réseautage
- Retour du festival BD (Nouveauté: la piste cyclable est détournée durant les heures d'ouverture du festival)
- o Faire des événement et festivités hivernales
- o Campagnes de communications : principalement pour Noël

9. Élections au conseil d'administration

Il y a trois postes en élections et cinq candidatures valides ont été déposées.

Les candidats se présentent et s'ensuit un vote secret.

RÉSULTAT DU VOTE

Laurent St-Cyr, Propriétaire du Club Espresso Bar

Nombre de votes : 11

■ Sylvain Angers, Propriétaire de Pierres d'ailleurs

Nombre de votes : 11

Jacinthe Pilote, Propriétaire de Paperole

Nombre de votes : 10

Jason Neil Tremblay, Propriétaire de Clébard et Joséphine

Nombre de votes : 7

Gary Tremblay, Propriétaire de Dièse Onze

Nombre de votes : 3

Candidat.es élu.es comme administrateurs :

- Laurent St-Cyr
- Sylvain Angers
- Jacinthe Pilote

10. Varia

Il est proposé par Numa Balmer et appuyé par Jacinthe Pilote de recommander au conseil d'administration la candidature de Jason Neil-Tremblay du Clébard pour un des postes de membres cooptés au conseil d'administration.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h15.